

Formation certifiante : S'approprier son rôle de manager

Formation entreprises - Management et encadrement



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Les essentiels du management pour réussir sa prise de fonction

Objectifs :

Passer d'une logique de « Technicien » à celle de « Manager »
Acquérir, s'entraîner et intégrer les techniques de base du management
Identifier ses points forts et ses axes de progrès
Acquérir les compétences relationnelles pour mobiliser ses équipes et les accompagner au quotidien
Développer son leadership
Faire adhérer et manager au nom des valeurs de l'entreprise
Savoir gérer les conflits

Public :

Toute personne assurant la fonction d'encadrement intermédiaire ou nouvellement promue dans un poste de management d'équipe

Pré-requis : justifier d'une expérience dans la fonction de manager

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un **référé handicap** étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur notre site [CCI Formation 53](#).

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode de financement.

Compétences visées :

Prendre pleinement possession de votre rôle de manager
Fixer des objectifs et mener des actes de délégation en adoptant le bon mode de management grâce à l'identification de vos styles de management préférentiels
Motiver et mobiliser durablement vos collaborateurs
Gérer les situations difficiles de type : dire non, recadrer, gérer son erreur, gérer les conflits...
Animer des réunions participatives et productives
Etre un meilleur manager auprès de votre supérieur hiérarchique pour gagner en efficacité

Points forts :

Indicateurs de satisfaction et de performance :

Une offre riche et diversifiée avec plus de 200 formations sur des thématiques très ciblées.

Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur notre page [CCI Formation Continue](#).


Modalités pédagogiques :

Méthodes :

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, exercices d'application, d'ateliers de travail.

INFORMATION

 10 jours (70h) + 2h certification CCE (72h)

€ 2880€

Session(s) à Laval

- 25, 26/03, 21, 22/04, 3, 4, 30/06, 16/09, 11, 12/10/2021 + CCE 04/11/2021

- 7, 8/10, 15, 16/11, 13, 14/12/2021 & 17/01, 7/02, 21, 22/03/2022 + CCE 01/04/2022



Parcours certifiant



Formation certifiante - Eligible CPF -
Compte Personnel de Formation

Formation certifiante : S'approprier son rôle de manager

Formation entreprises - Management et encadrement



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Equipement matériel :

La CCI de la Mayenne vous accueille en proximité . Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur notre site Web [CCI Formation Continue](#).

Equipe pédagogique :

Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Validation / Certification :

A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation ...).

Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Dans le cas de formations certifiantes, à l'issue de la formation, un certificat attestant de la réussite et / ou du niveau obtenu sera délivré.

Cette certification s'adresse à tous les profils de candidats, dans tous les secteurs d'activité. Elle permet aux salariés ou demandeurs d'emploi de faire reconnaître des compétences détenues à des fins de valorisation d'un parcours, de mobilité ou de candidature à un emploi.

Délivré par CCI France, mis en œuvre par les centres agréés de formation continue des CCI, le Certificat de Compétences en Entreprise est une reconnaissance formelle, inventoriée par la CNCP.

Intitulé de la certification visée : **Certificat de Compétences en Entreprise (CCE)**

Animer une équipe de travail

CODE CPF : 235588

Code RS : 110

Certificat de Compétences en Entreprise



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE



Programme :

Journée d'intégration - La cohésion d'équipe (journée équi coaching)

Connaissance de soi

- Le développement et l'affirmation de soi, la gestion de ses émotions
- S'adapter aux nouvelles générations
- Apprendre à se connaître et connaître son équipe

Se positionner en tant que Manager

- Les différents types de management
- Les fondamentaux du management d'équipe, les règles de base
- Passer d'une logique de faire à faire faire – les principes de la délégation
- Quels comportements pour manager efficacement

Améliorer l'organisation du travail de son équipe : la conduite de réunion

- Savoir mener un briefing efficace
- Savoir mener une réunion efficace
- Rassembler des informations sur les tendances et/ou évolutions pour initier des améliorations potentielles
- Effectuer le bilan après chaque action et suggérer des améliorations si nécessaire
- S'assurer que les changements souhaités sont réalisés ou en cours de réalisation
- Communiquer sur les résultats auprès des membres de son équipe et de sa hiérarchie

Connaître les fondements de la communication

- La communication écrite et orale : outils et supports - organisation de réunions, notes, CR
- La communication en situations difficiles : dépasser les conflits, faire passer les messages
- Adapter sa communication à son public

Communiquer efficacement, les entretiens individuels

- Les principes de bases de la communication du manager : fixer des objectifs, déléguer, contrôler
- L'écoute active au service de la motivation
- L'évaluation, les entretiens, l'assistance au recrutement
- Savoir conduire une réunion individuelle

Organiser le travail de son équipe

- Organiser le travail de son équipe en tenant compte des objectifs à atteindre
- Utiliser au mieux les ressources et les capacités de chacun
- Définir clairement les responsabilités des membres de son équipe
- Donner la possibilité à son équipe de s'exprimer et/ou de faire des propositions concernant l'amélioration de leurs activités de travail
- Favoriser l'implication et la motivation des membres de son équipe

Appréhender les principales notions de droit du travail pour les managers

- Environnement juridique de l'administration du personnel
- Gérer les situations courantes
- Le contrat de travail
- Gérer les fautes et les manquements

Formation certifiante : S'approprier son rôle de manager

Formation entreprises - Management et encadrement



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Déléguer et motiver ses collaborateurs / Fixer des objectifs

- Fixer des objectifs réalisables en fonction des contraintes de l'organisation
- Expliquer à chaque membre de son équipe les objectifs collectifs et individuels
- Donner la possibilité aux équipes de définir leurs propres objectifs en cohérence avec ceux à atteindre
- Mettre à jour les objectifs et la planification du travail en fonction des avancées et des événements ayant une influence sur l'atteinte des objectifs
- Savoir déléguer

Développer son leadership et son efficacité professionnelle

- Contribuer au renforcement de la motivation de chacun et à la cohésion de l'équipe
- Installer des pratiques innovantes, organiser et favoriser le changement
- Adopter une posture de manager-coach
- Créer un plan d'actions pour encourager la performance de son équipe